Questions orales

LES PRÉVISIONS QUANT AUX RÉPERCUSSIONS SUR L'EMPLOI

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, je suis persuadé que le premier ministre se souviendra qu'il a déclaré à Kingston, au mois d'août dernier, que ce qui caractérisait, entre autres choses, le parti libéral, c'était la dissimulation et l'amour du secret. Il a ajouté que le gouvernement de l'époque s'entourait du plus grand secret afin de ne pas divulguer des renseignements cruciaux aux Canadiens.

A la lumière de cette déclaration et étant donné qu'un certain nombre de Canadiens perdront leur emploi à cause des mesures annoncées dans l'exposé économique, le premier ministre ne croit-il pas que les prévisions qui ont amené le gouvernement à ne tenir aucun compte du nombre d'emplois perdus sont d'une importance vitale et devraient être divulguées aux Canadiens?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, si je ne m'abuse, le ministre des Finances a précisé hier que le modèle auquel se reporte le député n'entraîne aucune augmentation du chômage ni n'en laisse supposer aucune au cours de l'année financière 1985-1986, bien au contraire.

• (1425)

Il y a un autre point, tout aussi légitime, je l'espère, auquel j'invite le député à réfléchir. Le ministre a expliqué qu'il avait l'intention d'être le plus utile et ouvert possible sur toutes ces questions. Cependant, il y a un autre principe sur lequel je voudrais que le député se penche, et c'est la nécessité pour les hauts fonctionnaires d'être en mesure de communiquer par écrit à leur ministre divers points de vue basés sur des données partielles de temps à autre, sans que ces renseignements ne donnent lieu à un débat sectaire. Selon moi, il est important que le ministre puisse obtenir ces données au sein du ministère.

M. Blaikie: Très bien, Pierre.

M. de Jong: Quelle raison ridicule. Asseyez-vous.

M. Mulroney: Il se trouve que le ministre a déjà reconnu volontiers les faits dont parle le député, mais nous n'adoptons pas le point de vue négatif du député. Nous croyons que notre programme, grâce à la confiance des investisseurs et des consommateurs, va entraîner une augmentation marquée de l'emploi, et c'est ce que nous voulons.

Des voix: Bravo!

LES EMPLOIS ACCORDÉS À DES AVOCATS PAR LE GOUVERNEMENT

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, le premier ministre a mal compris la déclaration du ministre. Le ministre a dit hier qu'il y aurait perte d'emplois en 1986, à cause de l'exposé économique.

M. Broadbent: C'est exact.

M. Deans: Si vous le permettez, monsieur le Président, j'aimerais demander au premier ministre pourquoi les simples citoyens, les Canadiens ordinaires qui vont perdre leur emploi par suite des mesures décidées par le gouvernement devraient se contenter de la perspective d'éventuels emplois au sein du

secteur privé, quand le gouvernement n'hésite pas à financer à même les deniers publics la distribution d'emplois à quelque 500 avocats de son parti, des gens qui touchent déjà des revenus bien suffisants et qui n'ont pas besoin d'avoir accès à l'assiette au beurre? Pourquoi les Canadiens ordinaires devraient-ils compter sur le secteur privé, quand les députés d'arrière-ban tory distribuent des emplois de faveur à des avocats de leur parti?

Des voix: Bravo!

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Je comprends la question maintenant, monsieur le Président.

Des voix: Oh. oh!

M. Axworthy: Il est à peu près temps.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Comme le député le sait pertinemment et comme d'autres députés de l'opposition l'ont indiqué, monsieur le Président, la déclaration économique contribuera, non pas à réduire le nombre des emplois, mais à l'augmenter...

M. Deans: Il y aura moins d'emplois.

M. Mulroney: ... pour tous les Canadiens, y compris les avocats néo-démocrates.

Des voix: Bravo!

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'INCARCÉRATION D'UN JOURNALISTE CANADIEN EN INDE

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au très hon. secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme je sais déjà que le ministre est habituellement bien intentionné, j'espère qu'il n'est pas entièrement soumis aux éléments réactionnaires de son parti...

M. Crosbie: Et vous?

M. Chrétien: . . . et qu'il prendra donc note que le Globe and Mail, journal d'allégeance conservatrice, demande au gouvernement, dans son éditorial, de reconsidérer les compressions qu'il a annoncées hier au sein de l'ACDI. J'espère également, car je sais combien il tient à entretenir de bons rapports avec la presse, qu'il enlèvera à son distingué ministère le stupide bâillon imposé par «Yukon Erik».

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien: Pourquoi le ministre refuse-t-il d'aider le journaliste canadien, Jonathan Mann, qui est incarcéré en Inde, alors que le gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest et celui de la Suisse ont réussi à faire sortir deux touristes de ce pays en l'espace de quelques jours? Pourquoi un ministre du Canada a-t-il refusé d'aider un reporter de la presse canadienne? Le ministre devrait faire ce que le gouvernement de France a fait en Afghanistan et essayer de rapatrier ce reporter.